



Commission Régionale Féminine

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion restreinte du : jeudi 18 juillet 2019

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT

Régional 1

21461537 JA DRANCY / SAINT DENIS RC 2 du 14/09/2019

La Commission rappelle au club que suite à la Commission Régionale de Discipline du 13/02/2019, le club doit fournir un terrain de repli pour cette rencontre qui doit être un terrain neutre et situé en dehors de la ville de DRANCY.

La Commission invite le club à lui communiquer le nom du terrain et l'horaire du coup d'envoi pour le mardi 10/09/2019.

21461535 VAL D'EUROPE FC 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 14/09/2019

La Commission rappelle au club que suite à la Commission Régionale de Discipline du 03/04/2019, le club doit fournir un terrain de repli pour cette rencontre qui doit être un terrain neutre et situé en dehors des villes de BAILLY ROMAINVILLIERS, SERRIS, COUPVRAY et VILLENEUVE LE COMTE.

La Commission invite le club à lui communiquer le nom du terrain et l'horaire du coup d'envoi pour le mardi 10/09/2019.

21461549 VAL D'EUROPE FC 1 / COSMO TAVERNY du 28/09/2019

La Commission rappelle au club que suite à la Commission Régionale de Discipline du 03/04/2019, le club doit fournir un terrain de repli pour cette rencontre qui doit être un terrain neutre et situé en dehors des villes de BAILLY ROMAINVILLIERS, SERRIS, COUPVRAY et VILLENEUVE LE COMTE.

La Commission invite le club à lui communiquer le nom du terrain et l'horaire du coup d'envoi pour le mardi 24/09/2019.

Régional 3

Poule A

21461353 STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 / RC JOINVILLE 1 du 14/09/2019

La Commission prend connaissance du courriel de STADE DE L'EST PAVILLONNAIS indiquant l'indisponibilité du terrain jusqu'à mi-septembre et demande au club de bien vouloir lui transmettre un document officiel de la Mairie indiquant la date exact d'indisponibilité du terrain.

CHAMPIONNAT Régional – U18F à 11

Retrait engagement :

AULNAY CSL – 519619

BAGNEUX COM – 500732

CHAMPENOIS MAMMESIEN VERNOUCELLOIS FC - 547565

CONFLANS FC - 549934

MONTMORENCY FC - 546116

PARIS 15 AC – 551508

THIAIS FC – 512963

VILLEROY CS - 550862

CHAMPIONNAT Régional – U15F à 11

Retrait engagement :

ASNIERES FC – 500038

FRATERNELLE ESBLV - 508334

MONTMORENCY FC - 546116

VILLEMOMBLE SPORTS - 507532